



wohnbau-genossenschaften schweiz

verband der gemeinnützigen wohnbauträger

coopératives d'habitation Suisse

fédération des maîtres d'ouvrage d'utilité publique

cooperative d'abitazione svizzera

federazione dei committenti di immobili d'utilità pubblica

COMMUNIQUE DE PRESSE

Zurich, le 23 juin 2026

Dépôt de l'initiative populaire fédérale «Oui à la protection contre les loyers abusifs (initiative sur les loyers)»

Coopératives d'habitation Suisse salue le dépôt de l'initiative sur les loyers

Coopératives d'habitation Suisse salue le dépôt aujourd'hui de l'initiative sur les loyers fédérale. Ce texte aborde des enjeux cruciaux de la politique du logement et renforce des principes qui ont fait leurs preuves depuis des décennies dans le secteur de l'habitat d'utilité publique: loyer basé sur les coûts, responsabilité à long terme et offre durable de logements. L'initiative peut ainsi contribuer à stabiliser le marché du logement et à améliorer les conditions nécessaires pour obtenir davantage de logements d'utilité publique.

Aujourd'hui, un large comité interpartis a déposé l'initiative populaire fédérale «Oui à la protection contre les loyers abusifs (initiative sur les loyers)», avec 140'000 signatures.

Pour Coopératives d'habitation Suisse, une chose est claire: un marché du logement qui fonctionne requiert à la fois des investissements pour des logements supplémentaires et des conditions-cadres garantissant à long terme des logements abordables. L'initiative sur les loyers apporte une contribution importante à cet égard. Elle peut aider à recentrer davantage le marché du logement sur sa mission première: fournir suffisamment de logements abordables à la population.

Les coopératives d'habitation offrent d'ores et déjà une protection efficace contre les hausses excessives des loyers. Grâce à leur obligation d'utilité publique, au principe du loyer basé sur les coûts et à la participation de leurs membres aux décisions, les loyers sont fixés en fonction des coûts réels. Ils servent à la préservation et au développement à long terme du parc immobilier – et non à la maximisation des profits. Grande est donc la compréhension à l'égard de l'objectif de l'initiative, qui vise à ancrer davantage ces principes dans le reste du marché du logement. Eva Herzog, conseillère aux Etats BS, souligne: «L'initiative sur les loyers vise à garantir des loyers équitables, des quartiers stables et une offre de logements durable. Elle soutient ainsi des valeurs que les coopératives d'habitation incarnent depuis toujours: des loyers basés sur les coûts plutôt que la maximisation des profits, une responsabilité à long terme plutôt qu'une orientation vers le rendement à court terme, et des logements abordables pour de larges couches de la population».

La hausse des loyers a par ailleurs des répercussions sur les prix des terrains et des immeubles. Les attentes de rendements élevés font grimper les prix des terrains et compliquent de plus en plus pour les maîtres d'ouvrage d'utilité publique l'acquisition de terrains à bâtir et de biens immobiliers existants. Ceci entrave la création de logements supplémentaires à loyer ou à prix modérés. Freiner la spirale des loyers peut contribuer à stabiliser l'évolution des marchés fonciers et à améliorer les conditions nécessaires à des investissements à long terme dans le logement d'utilité publique.

Coopératives d'habitation Suisse est l'organisation faîtière de 1300 coopératives d'habitation et autres maîtres d'ouvrage d'utilité publique totalisant plus de 175'000 logements. Fondée en 1919, la fédération est au service de ses membres qui construisent et gèrent des logements à loyer ou à prix modérés sur une base d'utilité publique. En collaboration avec eux, elle s'efforce d'assurer dans tout le pays un approvisionnement suffisant en logements abordables, de préférence en coopératives. www.wbg-schweiz.ch

Contact presse

Eva Herzog, présidente de Coopératives d'habitation Suisse: 079 790 34 79, eva.herzog@parl.ch

Caroline Morel, directrice de Coopératives d'habitation Suisse: 044 360 28 40, caroline.morel@wbg-schweiz.ch

Service de presse Coopératives d'habitation Suisse: 044 360 26 66, rebecca.omoregie@wbg-schweiz.ch